

Dakar, le 10 mars 2014

**A Monsieur le Président de La Banque
Mondiale**

1818 H STREET

Washington- Etats Unis

Objet : Suspension des concours financiers à l'UGANDA

Pétition internationale

Monsieur le Président,

La presse internationale a relaté dans sa livraison du vendredi 28 février 2014, la décision de votre Institution de procéder au gel d'un concours d'un montant de 66 millions d'euro destiné au système de santé de l'Ouganda. Le report du versement dudit concours serait lié à l'adoption par les Autorités Ougandaises d'une loi réprimant l'homosexualité.

Dès que nous avons appris avec indignation et stupeur cette décision, notre Cabinet, GMCCONSEILS www.gmcconseils.com basé à Dakar au Sénégal, a, conformément à ses convictions panafricaines, lancé une vaste pétition internationale (cf document ci-joint) afin de déplorer cette situation pour le moins paradoxale. En effet, la Banque Mondiale, eu égard à ses nobles missions de lutte contre la pauvreté, de promotion du secteur privé, de consolidation de l'intégration et de défense de l'environnement, aurait dû, quelque soient les désagréments causés par le processus législatif d'un pays membre, avoir en souci ces millions d'hommes, de femmes et d'enfants malades dont le versement du concours aurait permis d'améliorer la santé. Il est ressorti du processus de pétition en cours, dont l'engouement suscité au niveau mondial continue de nous surprendre par son ampleur, que la plupart des Africains et Amis de l'Afrique ont le sentiment que la Banque a choisi, contrairement à toute logique, de défendre une très infirme partie de la population Ougandaise homosexuelle au détriment de millions de citoyens démunis. A cela s'ajoute que votre Institution, à travers une telle action, semble avoir accordé insuffisamment de considération à un processus démocratique d'un pays membre dont une majorité de la population, a opté souverainement pour un tel durcissement de la loi réprimant l'homosexualité. Il s'agit d'une ingérence que les Africains n'arrivent pas à comprendre, quand on sait que certains pays membres, pas des moindres, continuent encore d'appliquer la peine de mort sans que la Banque ne s'en émeuve dans ses procédures d'octroi de crédit.

Il ressort de tout ce qui précède que notre Institution commune la Banque Mondiale semble avoir commis une erreur d'appréciation stratégique qu'il semble approprié de corriger dans les délais les

meilleurs pour ne pas donner l'impression aux Africains que la Banque est un instrument financier au service de l'Occident.

De notre point de vue, la Banque Mondiale, en sa qualité d'Instrument de solidarité promu par les Etats Membres, dont l'une des missions essentielles est la lutte contre la pauvreté, devrait être plus proche du grand nombre et faire preuve de plus d'équité dans le traitement de ses Etats Membres.

Fort de tous ces développements et soucieux de contribuer à la décrispation d'une situation qui, à la longue, pourrait écorner l'image de la Banque auprès des plus pauvres, notre Cabinet vient par la présente vous demander de bien vouloir reconsidérer votre décision de gel de concours à l'OUGANDA.

Dans l'hypothèse où, pour différentes raisons, la Banque ne serait pas en mesure de revenir sur sa décision, nous envisageons d'organiser une solution alternative de souscription financière auprès des 10 millions de signataires attendues de la pétition afin de permettre à l'OUGANDA de financer son programme de santé.

Vous réitérant notre profonde gratitude, nous vous prions de croire, **Monsieur le Président**, en l'assurance de notre haute considération.

PJ 01

Monsieur Magaye GAYE

Directeur Général

